

Paris, le 25 novembre 2025

Soutien à la création d'entreprise Renforcer l'accès au crédit bancaire pour les entrepreneurs des quartiers : une nouvelle action commune de BGE et France Active

Dans les quartiers, l'envie d'entreprendre est bien réelle, mais la création d'entreprise y reste en retrait, notamment par manque d'accès au crédit bancaire. Comment mieux accompagner ces entrepreneurs, sécuriser leur financement et les rendre autonomes dans le pilotage de leur structure ? C'est l'objectif du nouveau partenariat entre BGE et France Active, deux acteurs clés de l'accompagnement et du financement des créateurs d'entreprise.

- **Un recours à la banque moins important pour les créateurs d'entreprise dans les quartiers**

Une étude Ifop* pour la Fédération bancaire française révèle une perception contrastée des opportunités économiques dans les banlieues et quartiers populaires. Si 44% des Français considèrent que ces territoires offrent des opportunités égales, voire supérieures, au reste du pays, 35% les jugent toujours désavantagés. Les principaux obstacles au développement économique dans les quartiers populaires les plus cités : le sentiment d'insécurité (47%) et les préjugés négatifs (35%).

Pourtant, le dynamisme entrepreneurial y est bien réel. D'après une étude menée par TerraNova, JP Morgan et Bpifrance (2020), l'envie d'entreprendre dans les quartiers prioritaires y est plus forte qu'ailleurs (12% contre 9% dans le reste de la population). Mais le passage à l'acte reste plus faible : seuls 3% des habitants des banlieues créent effectivement leur entreprise, contre 11% au niveau national. Résultat : seuls 2% des habitants des quartiers sont aujourd'hui chefs d'entreprise contre 13% en moyenne. Ces chiffres soulignent les défis, mais aussi le véritable potentiel du développement économique et de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires.

Un chiffre résume ce paradoxe : **60% des entrepreneurs issus des quartiers ne prennent pas contact avec une banque avant de créer leur entreprise** contre 50% ailleurs. Les analyses de cette étude de 2020 pointent une forme de réserve, voire de défiance vis-à-vis des institutions bancaires, nourrie par une autocensure fréquente et la crainte d'être « mal jugé ».

- **Un nouveau programme d'accompagnement dédié aux entrepreneurs des quartiers**

BGE et France Active sont convaincus du potentiel économique des entrepreneurs des quartiers prioritaires (QPV). Et parce que la phase de la création est une période charnière dans le devenir d'une entreprise, les deux réseaux ont choisi de renforcer leur partenariat en

proposant une approche globale en faveur des entrepreneurs de ces territoires. L'accent est porté sur tous les enjeux de viabilité et de sécurisation du projet de l'entrepreneur. C'est dans le cadre d'un programme de formation que le partenariat prend tout son sens. **En parallèle de l'élaboration de la viabilité de son projet et de sa montée en compétences pour gérer et développer son entreprise**, tout entrepreneur va pouvoir bénéficier d'un parcours e-learning centré sur le financement de leur projet. Simple et accessible à tout entrepreneur en création, ce programme s'organise autour de 7 thématiques :

1. Comprendre la banque
2. Choisir sa banque
3. Comprendre les outils de financement d'une banque (focus sur les solutions courts terme)
4. Comprendre les outils de financement d'une banque (focus sur les solutions moyen-long terme – et donc certains outils proposés par FA)
5. Préparer sa demande de financement (focus sur les documents à préparer)
6. Maîtriser les cautions et connaître ses engagements (présentation des différentes formes de garanties)
7. Préparer son entretien avec le banquier (posture – discours...)

Ces modules en format e-learning sont **mis en pratique avec chaque entrepreneur en fonction de ses enjeux de financement avec l'appui d'un conseiller et en lien avec les réalités de son projet**. Au total, 6000 créateurs vont pouvoir bénéficier de ce programme d'appui.

« Souvent, les entrepreneurs pensent que la création d'entreprise est un sujet administratif ou juridique. Mais le sujet, c'est d'abord qui sont mes clients ? Et c'est à partir de cette question essentielle que nous construisons avec l'entrepreneur la réalité et la viabilité du projet, qui va nous permettre aussi de détecter les besoins de financement et de pouvoir travailler avec France Active sur l'accès au financement qui sera nécessaire à la viabilité du projet. »
Sophie Jalabert, déléguée générale de BGE

« Il existe dans les quartiers une forte dynamique entrepreneuriale, avec beaucoup de jeunes, et des nécessités de retour à l'emploi. Cela se traduit par un grand nombre d'entrepreneurs potentiels, pouvant rencontrer des difficultés objectives dans le démarrage de leur projet. Avec BGE, nous sommes convaincus que ce nouveau partenariat leur permettra de se lancer en confiance dans de bonnes conditions. »
Denis Dementhon, directeur général de France Active

• **BGE et France Active : deux approches complémentaires en faveur des créateurs les plus fragiles**

Membres actifs du collectif Cap Créa que porte Bpifrance (voir encadré ci-dessous), BGE et France Active partagent une vision commune de l'entrepreneuriat. Pour ces deux acteurs associatifs, créer son entreprise est un réel levier de transformation sociale. Pour tous ceux qui ont pu rencontrer des aléas dans leur parcours de vie, l'entrepreneuriat est un moyen de reprendre le pouvoir sur sa propre trajectoire.

Pour l'entrepreneur, l'accompagnement des deux acteurs associatifs lui permet de :

- **Bénéficier d'une double expertise sur son projet**, tant sur le modèle entrepreneurial que sur le modèle économique,

- **Identifier des solutions de financement pertinentes et adaptées à sa capacité financière**, avec une attention portée à la sécurisation de son projet et à la protection de son patrimoine,
- **Obtenir un prêt bancaire**, grâce à la garantie qui sécurise la banque en cas de défaillance, mais aussi à l'apport d'expertise (double regard sur un projet) et au partage du risque.

CAP CREA

Comme 26 réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise, BGE et France Active sont membres du collectif du collectif Cap Créa uni autour de Bpifrance. Une ambition commune : doubler d'ici 5 ans le nombre de création d'entreprises accompagnées, pérennes, génératrices de valeur ajoutée et d'emploi.

Pour en savoir plus : www.capcrea.com/

BGE en bref

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. Notre savoir-faire : questionner la viabilité du modèle économique, transmettre les compétences clés et travailler l'ambition entrepreneuriale tout en proposant des parcours uniques, adaptés aux réalités des personnes. Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris l'Outre-Mer, qu'animent 1350 conseillers-formateurs salariés.

www.bge.asso.fr

France Active en bref

France Active permet à chaque entrepreneur de s'investir dans un projet porteur d'impact positif. Créer son activité et s'engager sur son territoire, donner du sens à son projet et transformer la société : c'est le pari des entrepreneurs engagés. Au plus près de leurs besoins, France Active et ses 35 associations territoriales les conseillent sur leur projet de financement et leur donnent accès à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux.

Avec ses 2 sociétés financières, France Active accompagne plus de 36 000 entrepreneurs. Le mouvement a mobilisé 485 millions d'euros en 2023. Chaque jour, France Active travaille à développer une économie plus inclusive et plus durable. Les entreprises soutenues par France Active ont créé ou consolidé l'an dernier plus de 67 000 emplois.

www.franceactive.org

CONTACTS PRESSE

BGE : Fanny Aici Tel - 06 38 28 06 57 aici@bge.asso.fr

France Active - The Desk : Dora Nanaa -06 20 71 46 35 dora@agencethedesk.com